N° 10 MARS 1991

ADF-Lausanne GAZETTE

case postale 112, 1001 lausanne

La guerre est un acte de violence visant à forcer notre adversaire à accomplir notre volonté.

Konrad Lorenz

ECHO DU PARLEMENT DES FEMMES

Session spéciale des 7 / 8 février au Palais fédéral, salle du Conseil national, Berne

Qui donc a dit que le féminisme était moribond?
Les quelque 250 femmes présentes à cette manifestation nous ont offert la démonstration magistrale d'une vitalité intacte toutes générations confondues.

"*Le temps de notre apprentissage est révolu. Aurons-nous la force de ne pas rester prisonnières de notre passé? Il ne suffit pas de faire des lois. Il faudrait une nouvelle vague d'émancipation des femmes, avec les hommes. Les femmes qui se lancent dans la politique sont très vite déçues et sont entraînées; ce n'est pas elles qui décident vraiment. Les valeurs de la démocratie sont de plus en plus sacrifiées. L'avenir sera féminin,*"

ces phrases prononcées par diverses conférencières sont significatives.

Sans doute le féminisme militant a-t-il fait son temps. Il s'agit maintenant d'en récolter les fruits car il est essentiel que le point de vue des femmes soit désormais mieux pris en compte.

ASDAC
Case postale 38
1000 Lausanne 9

COLLOQUE SUR L'INTERRUPTION DE GROSSESSE

organisé par
l'Association suisse pour le droit à l'avortement
le 24 novembre 1990, à Lausanne

****

Contrôler sa fécondité est un droit fondamental, au même titre que les autres droits humains. En Suisse, à part les cantons d'Unterwald et d'Uri, la tendance est actuellement vers une libéralisation. Par exemple, dans les hôpitaux, les nouveaux médecins acceptent de changer la situation.Bien qu'il y ait un fossé immense entre la population et les institutions, tout le monde est d'accord : il est désormais exclu d'empêcher une femme de faire une interruption de grossesse.

D'où incohérence d'une loi nous menaçant de 2 ans de prison en cas d'avortement et la réalité qui la bafoue. Selon le professeur Gloor, il y a 3 ans, le médecin cantonal a annoncé qu'il n'y avait plus d'avortements criminels (non médicaux) dans notre pays. Ne serait-il pas plus simple de supprimer les articles fossiles incriminés 118-121 du Code pénal pour sortir de l'impasse sur le plan fédéral ?

Abordons maintenant les spectres de l'avortement et du sida avec l'invitée danoise **Mme B. Nygaard**, éducatrice sexuelle: "Dans mes cours, je m'attache en priorité à la prévention de ces fléaux. L'avortement comme méthode de contraception est un mythe, car je ne l'ai jamais rencontré. Par contre, l'avortement devrait toujours être considéré comme une solution d'urgence. Nous savons qu'une part des avortements est due à des méthodes contraceptives mal utilisées. C'est un problème de femmes, mais le rôle des garçons est important et ils ont intérêt à être bien informés pour se responsabiliser et savoir que cela ne concerne par que les filles. C'est pourquoi je termine mes cours avec des exercices pratiques (comment ouvrir l'emballage de préservatifs -pas avec les dents ni des ciseaux- apprendre à les dérouler correctement sur 2 doigts). C'est très amusant. Les élèves de 14-16 ans ont des connaissances anatomiques très sommaires et demandent une plus grande implication des parents pour les renseigner".

Conclusions : La médicalisation de l'avortement est un progrès pour les femmes, une condition essentielle pour leur santé et leur fécondité. Les renvoyer à l'avortement clandestin serait les renvoyer à la mort.
Les *oui à la vie* parlent uniquement du foetus mais jamais des femmes. Tous ces mouvements ont un point commun : une certaine méfiance vis-à-vis de la femme et une volonté de l'extrême-droite associée aux superstitions de l'intégrisme religieux.
Nous devons reprendre une parole positive pour parvenir à clarifier la situation. L'idéal serait que les hommes cessent d'avoir peur.

Un livre

Cent questions sur le sexe

Si la pratique sexuelle chez les adolescents commence plus tôt, on constate que ces derniers ne sont pas mieux informés que leurs aînés.

Ces questions posées au Dr P. Hermann, gynécologue et qui collabore à une émission de radio sur la sexualité chez les jeunes, sont toutes authentiques. Quant aux réponses, elles sont formulées avec compétence mais le plus simplement possible.

Ce livre étonnera peut-être les parents qui, ayant de bons rapports avec leurs enfants, ne comprennent pas leur manque de confiance envers eux. On peut comprendre que des jeunes, quelquefois très jeunes adolescents, éprouvent une certaine gêne à ce sujet. Ce n'est pas un manque de confiance; peut-être craignent-ils de mettre leurs parents dans l'embarras. C'est pourquoi il faut aussitôt que possible parler de tous les sujets et dialoguer de façon encore plus profonde.

C.N.-H.

100 questions sur le sexe
par le Dr Hermann. Marabout

"LES DESSOUS DE L'EGALITE"

"Huit d'entre elles":
25–28 octobre 1990
à la maison de la femme
à LAUSANNE

Tania Buri, Anne Bussy, Régine Buxtorf, Laurence Imhoff, Natacha Noverraz, Helen Tilbury, Anne Winterhalter; Caroline Zangger. **Huit nanas qui ne sont pas sûres que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes et qui sentent l'urgence de faire le point.**

Peu enthousiasmées par l'avenir préfabriqué qui les attend, ces jeunes femmes sont à la recherche de perspectives d'avenir plus attrayantes que les trois modèles féminins traditionnels: mère au foyer, carriériste ou, cumulant les deux premiers mais à quel prix, superwoman.

"Le féminisme est une réponse sociale à un malaise individuel, un besoin de sortir des sentiers battus, refuser une vie d'assistées, et de se responsabiliser, disent-elles. Sous couvert d'égalité, on propose aux femmes des choses qui vont à l'encontre de leurs intérêts. Durant notre scolarité, on a oublié de nous transmettre le plus important, c'est-à-dire la conscience féministe."

Pour Martine Chaponnière, Historienne, la nature féminine n'existe pas, mais l'assimilation à la nature maternelle a contribué à opprimer les femmes. Dans les années 20 déjà, le féminisme avait mauvaise presse et il suffisait qu'on revendique l'égalité pour être accusées et menacées de vouloir ressembler aux hommes. A l'Université, la majorité des femmes préfèrerait mourir plutôt que se laisser traiter de féministe (à cause d'une image caricaturale persistante) , actuellement encore.

CHRISTIANE OLIVIER
psychanalyste et auteure de "FILLES D'EVE" *)

Nous avons assez souffert du discours déformant des hommes. Quelques-uns ont commencé à entamer une réflexion masculiniste**)Quelle est la place des femmes dans une théorie qui n'est que pour les hommes? Il n'y a rien de juste d'écrit à propos des femmes. Les femmes sont l'envers des hommes. Freud et Lacan, profondément phallocrates, ont laissé une place si petite aux femmes! Pourtant, il y a beaucoup de femmes analystes qui n'osent pas sortir de cet univers. Pour elles, l'homme fait la loi et la femme l'écoutera et l'appliquera.

Au départ, l'éthique est extrêmement favorable, puisque la mère réalise l'union parfaite. A l'heure actuelle, les enfants ne peuvent compter pratiquement que sur la mère. Le drame des femmes est d'occuper une autre place que la leur. L'hystérique occupe une place qui n'est pas la sienne. "Je dois me plier à ce que dit maman" comprend la petite fille vers 4 ans. Et de se situer dans le désir de l'autre, dans ce que l'autre éprouve pour elle. Rôle extrêmement dangereux. Il est important de comprendre les vices qui sont à l'origine, qui sont derrière le fonctionnement cette société.

*) et des "ENFANTS DE JOCASTE", aux Ed. Denoël.

**) par ex. Guy CORNEAU avec son livre Du côté des hommes, de nouveaux rapports sociaux avec les femmes, Ed. de l'Homme.

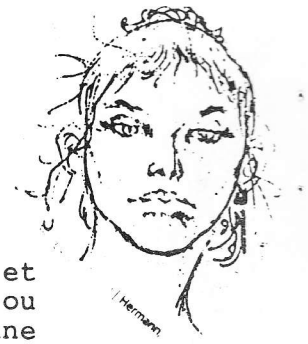

Voici comment ELLE dévie de sa route (dans FILLES D'EVE) :

A la naissance, la mère fait un rêve identificatoire et l'enfant a besoin de faire un Oedipe synchro et homo avec l'un ou l'autre parent. Synchro pour le garçon, en relation oedipienne continue avec sa mère et pour la fille tout le temps homo avec sa mère. Le rêve des parents est "je vis à ta place". L'enfant a une libido très puissante et refuse. Mais s'il ne le fait pas, il devient psychotique ou autiste. Plus la mère va demander à sa fille d'être parfaite, plus la fille va se dresser violemment contre sa mère et devenir une opposante vis-à-vis de l'autre, l'adulte. Cette opposition est nécessaire, car après sa première soumission "je serai une vraie petite femme pour faire plaisir à maman et parce que je n'ai pas d'autre choix" au fond d'elle-même, la petite fille est folle de rage et attend l'adolescence...

Et le père? Pourquoi les hommes se tiennent-ils à l'écart et n'osent-ils pas paterner leurs enfants? Parce qu'ils pensent que ce n'est pas leur place et ne s'autorisent pas à se livrer à des élans si merveilleux. Ils n'osent pas dire: je ferai ce que faisait ma mère. Il y a un trouble de l'identité masculine.
Le gros problème de l'Oedipe c'est de le dénouer assez tôt (avant 5 ans) et les filles ne doivent pas en être privées. Un père peut dire "Tu es ma fille et je ne te demande rien, et t'aime comme tu es".

L'école est une grande porte de sortie qui fait énormément de bien. Les filles deviennent très bonnes en classe car elles n'ont pas de problèmes de corps jusqu'à 11-12 ans et ne veulent surtout pas ressembler à leur mère qu'elles contestent. Il y a une confrontation de pouvoir entr'elles, une guerre, alors que les parents voudraient avoir la paix avec leurs enfants. Plus tard, il y aura toujours une lutte de pouvoir au sein du couple, et ce n'est pas en changeant de partenaire qu'on résoudra le problème.

Pour sortir de ce scénario, la femme devrait offrir 50% de la place au papa "Occupe-toi d'elle, car moi je ne peux pas, je ne fais que l'écraser". Il a une place oedipienne auprès de sa fille et identificatoire auprès de son fils. Il faut faire ce changement dans les structures de la famille (les monoparentales aussi - d'autres hommes doivent leur dire: tu es une petite fille formidable - miser sur la séduction). Chacun des parents doit reculer de moitié pendant les 3 premières années de l'enfant.

Il serait important de sortir de ces vieilles histoires de rôles car, par peur de s'approprier le rôle de la mère, l'homme s'attribue et s'empare de tous les autres, déchargeant la femme de toutes les responsabilités extérieures, au lieu de les partager. L'absence du père a des retombées assez catastrophiques sur les petites filles, toujours en position d'attente et en quête d'approbation. Plus tard, elles attendent le prince charmant, substitut du père idéalisé. Si une fille a un copain très précocement, c'est parce que le père n'a pas joué son rôle.

Vous voyez donc que l'activité professionnelle et familiale est interdépendante. Aussi bien le père que la mère doivent être présents lorsque l'enfant en a besoin.

Enfin, il est important que l'enfant sente que sa mère peut s'émanciper; voir sa mère se réaliser constitue pour lui et pour elle le meilleur des moteurs.

Dans le cadre des journées d'études sur les dessous de l'égalité, M. Alexandre Hof, enseignant à Vicques, nous entretint des travaux entrepris dans sa classe pour repérer

LE SEXISME A L'ECOLE.

Oui, dit-il, le féminisme se résume à une caricature pour les élèves de 12-14 ans et l'école doit faire quelque chose en ce domaine. Dans ma classe, nous avons procédé à une analyse de dessins humoristiques ainsi que du feuilleton TV Dynastie, traitée à partir de la question: ce que j'en pense? Nous avons aussi joué un sketch, et chaque élève a dessiné une activité de ses parents. Aucune maman ne s'y repose, alors que 5 pères se prélassent dans un fauteuil. Beaucoup sont dans la nature, alors que les mères sont à la cuisine, vues de dos.

L'école doit aider les élèves à exercer leur esprit critique dans le dépistage des stéréotypes. Plusieurs autres enseignants ont fait la même expérience d'évolution positive vers une meilleure équité pour que chacun-e soit reconnu-e à sa valeur propre sans que l'un cherche à exploiter l'autre sous prétexte d'égalité.

Quittons pour l'instant Huit d'entre elles, auxquelles nous souhaitons BON VENT, pour continuer une réflexion tirée du cahier Questions au féminins 3/90 sur

L'HISTOIRE DES FEMMES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE,

par Héléna Volet-Jeanneret.

Les femmes sont totalement absentes des manuels d'histoire suisse. En France aussi d'ailleurs, il est rarissime d'y croiser une femme, à part Jeanne d'Arc et quelques reines. Aussi ai-je décidé de tenter, relate cette prof. d'histoire, d'ouvrir une brèche dans ce type d'enseignement dont les femmes sont exclues.

Cette année, j'ai introduit, à titre d'essai, dans une deuxième classe moderne (élèves entre 17 et 19 ans), composée exclusivement de jeunes filles, un cours sur la problématique de la femme dans l'entre-deux-guerres en France et en Suisse romande. J'ai proposé à mes élèves de présenter un certain nombre d'exposés, accompagnés chaque fois d'un dossier bien documenté (bibliographie commentée, chronologie, notices biographiques, statistiques, graphiques, etc.). Voici quelques exemples:

- Femme pendant la Guerre 14-18;
- Prostitution au 19e et au 20e ss.;
- Evolution de la mode 19e s. - 1930;
- Femme suisse 1918 - 1939;
- Emancipation de la Française après 1918;
- Statut de la femme artiste: Camille Claudel; Sonia Delaunay;
- Image de la femme "objet": Music-hall;
- Exemple d'une femme "libérée": Colette;
- Théorie du féminisme: vie et oeuvre de Simone de Beauvoir.

Hermann

Quelques exemples concernant l'histoire de la France: Aliénor d'Aquitaine (Moyen-Age), Jeanne d'Arc (Inquisition), Catherine de Médicis, Marguerite d'Angoulême, Jeanne de Navarre (Réforme), Code Napoléon, éducation des jeunes filles, institution du mariage (19e s.), la femme dans la guerre 14-18, émancipation de la femme; Colette, Simone de Beauvoir (l'entre-deux-guerres).

Pour introduire le sujet, j'ai prévu plusieurs leçons sur la femme de la Belle Epoque (1890 - 1914), portant sur la société française en général: le Code Napoléon, la famille, l'institution du mariage, le problème de l'éducation, de la dot, de la virginité, etc. Déjà tout au long de ma première leçon, j'ai été littéralement bombardée de questions, démontrant d'une part une formidable envie de savoir comment vivaient les arrière-grands-mères de nos élèves mais en même temps une méconnaissance quasi totale de toute cette problématique. Mes jeunes élèves étaient en même temps passionnées par le sujet et extraordinairement indignées: "Et elles se sont laissé faire?" - voilà le commentaire le plus fréquent.

Le cours - et les exposés qui ont immédiatement suivis - s'est révélé être une véritable réussite, car rarement j'ai vu mes élèves se passionner à un tel point pour un sujet d'histoire. Elles lisent plusieurs ouvrages, sont admirablement documentées et interviennent fréquemment lors des exposés de leurs camarades, en posant des questions pertinentes et pleines de bon sens.

Bref, ces leçons d'histoire sont un vrai bonheur pour elles et pour moi-même.

Mme Volet-Jeanneret s'est également livrée à une enquête dans les 10 classes mixtes où elle enseigne en posant la question suivante: Pensez-vous qu'il serait opportun d'introduire dans le programme d'histoire au gymnase un cours sur l'histoire de la femme?

Sur 190 réponses, 155 ont été enthousiastes et favorables, 20 réservées et 15 plutôt ou franchement négatives.
"On ne parle pas assez des positions occupées par les femmes, et par les hommes aussi par la même occasion. - Un tel sujet serait bénéfique, plutôt que s'attarder sur les batailles et les guerres. - Cela pourrait nous aider dans nos rapports sociaux et familiaux - mettre en évidence les changements qu'il y a eus et qu'il y aura. - Je ne suis pas féministe mais je m'intéresse aux situations du dit "sexe faible". - Si l'on commence à aborder ces sujets à l'école, l'égalité sera peut-être plus évidente. - Aujourd'hui, on est informé-e très tôt sur la vie sexuelle mais on ignore tout de la place de la femme dans la société."
Telles étaient les réponses positives.
Les réponses négatives semblent dues souvent à l'ignorance, la naïveté, le refus de la réalité: "Inutile car l'égalité des sexes existe. - Sujet sans intérêt. - Ce n'est pas cela qui va donner une place plus importante aux femmes dans la vie et dans le monde du travail".

En conclusion, il serait inutile voire nuisible de vouloir rendre obligatoire un sujet sur l'histoire des femmes dans le secondaire. Par contre, à la suite de cette expérience et des échos favorables obtenus, Mme Héléna Volet-Jeanneret préconise plutôt l'introduction, à l'intérieur des cours d'histoire générale, de quelques leçons portant sur la condition de la femme ou sur son rôle à une époque donnée, afin de sensibiliser progressivement les adolescent-es à la problématique qui nous préoccupe, et les amener à devenir des hommes et des femmes conscients de leurs droits et devoirs dans l'égalité et le respect mutuels.

MERCI DE PENSER A NOTRE AVENIR
banderole déployée à l'Université de Genève par 6 petites filles chaudement applaudies lors du Dies Academicus en mai 1990,
NOUS VOULONS UNE RECTRICE - MA FILLE SERA PROF. D'UNI
clame le groupe "Ni l'uni ni l'autre" sur des pancartes à la même occasion.

Oui, mais, toujours dans Questions au féminin 3/90, Martine Chaponnière, chargée de cours sur la formation des femmes (Women's studies) à l'Université de Genève, nous apprend que la difficulté majeure à laquelle elle se heurte est que son enseignement se fonde sur un postulat de l'oppression des femmes. Or, ce postulat est absolument inacceptable pour les étudiant-es auxquel-les il est impossible d'admettre une appartenance à un groupe opprimé ou oppresseur. Le vocabulaire (féminisme, sexisme, oppression etc.) est si chargé qu'il est perçu par les étudiant-es comme une parole idéologique.

Martine Chaponnière parle aussi de l'isolement et de l'incompréhension qu'elle ressent par rapport à de nombreux collègues toujours persuadés que ce qui a été dit jusqu'à présent en sciences humaines sur les hommes vaut aussi pour les femmes.

****

C'est ici l'occasion de rappeler que les travaux réunis en 1987 par Silvia RICCI LEMPEN ET Thérèse MOREAU, intitulés *VERS UNE EDUCATION NON SEXISTE*, n'ont pas pris une ride...

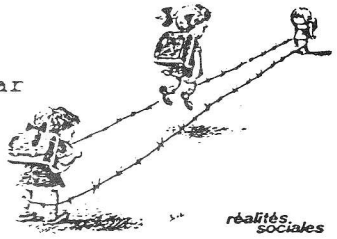

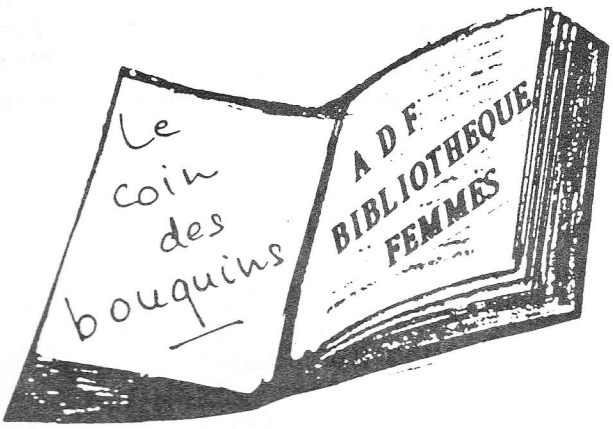

A VOTRE DISPOSITION

Lundi, mercredi, vendredi 12h. à 15h.30
Mardi et jeudi 12h. à 18h.

MAISON DE LA FEMME — EGLANTINE 6
1006 LAUSANNE

****

DERNIERES ACQUISITIONS

1) Ariane Schmitt	Entretiens avec Agathe Salina	Cabédita
2) Janine Massard	Terre noire d'usine	Ed. de la Thièle
3) Françoise Giroud	Leçons particulières	Ed. Fayard
4) Denis Querlen	La chirurgie au féminin	Ed. Hatier
5) Dr. E. Klein	Ces femmes 1990 que nous sommes	
6) Anne Cunéo	Prague aux doigts de sang	Ed. Campiche
7) Gabrielle Nanchen	Amour et Pouvoir	Ed. Favre
8) Florence Montreynaud	Le 20ème siècle des femmes	Ed. Nathan

****

APPEL AUX FEMINISTES, CONTRE LA GUERRE !

Nous assistons, impuissantes semble-t-il, au déferlement et à la banalisation de la guerre, décidée, faite et commentée par des hommes. La guerre, fait masculin par excellence, dont les femmes , les civiles, sont les principales victimes, selon des rites ancestraux...

Resterons-nous passives ?

En cette fin de vingtième siècle, nous avons partout dans le monde obtenu des droits et des libertés. Ne les laissons pas écraser par la guerre! Exerçons-les, ici et maintenant, quand nous le pouvons encore. Protestons contre cette guerre et engageons-nous, en tant que féministes conséquentes, dans les mouvements mixtes ou féminins (existants ou à créer) qui veulent aider le monde à sortir de la logique infernale de l'escalade de la violence et à travailler pour une paix juste.

Association
Femmes Feminisme Recherche
Case postale 133
1211 Genève 9

Vers une meilleure politique sociale?

CENTRE DE LIAISON DES ASSOCIATIONS FÉMININES VAUDOISES (CLAF-VD)

57e journée vaudoise des femmes

Samedi 3 novembre 1990, à 9 h 30

Salle de paroisse de Saint-Matthieu

La montée de la pauvreté en Suisse

L'opinion publique commence à mesurer l'ampleur du problème. Mais la politique sociale n'évolue qu'avec une sage lenteur. Reste aux intéressés à connaître leurs droits et à les faire valoir.

Salle comble pour «La pauvreté au féminin», sujet de la 57e Journée vaudoise des femmes, samedi 3 novembre. Mais on a aussi parlé des hommes, dont le sort n'est pas enviable lorsqu'ils dérapent.

Combien sont-ils, les pauvres de la riche Helvétie? 400 000? 600 000? Ou près de 20% de la population, comme tend à le montrer le rapport du canton de Neuchâtel? A noter que ces données sont antérieures à l'augmentation des taux hypothécaires.

La paupérisation des femmes est due au cumul de leurs handicaps: salaires inférieurs à ceux des hommes (jusqu'à −30%), formation professionnelle souvent sommaire, parfois nulle, et surtout inadéquation de la sécurité sociale aux réalités d'aujourd'hui.

Comme le rappelle Pierre Gilliand, démographe, la législation en vigueur est basée sur des schémas anciens: la femme étant censée vaquer aux soins du ménage, tandis que l'homme pourvoit à la subsistance de la famille.

Le naufrage au féminin

Geneviève Corajoud, sociologue, s'étonne de l'endurance des femmes. Après un naufrage conjugal, elles parviennent à surnager. Mais quelle performance: trouver un appartement moins cher (!), du travail après des années d'interruption, et rester le plus sereines possible pour éduquer les enfants. A noter que les femmes acceptent n'importe quelle déqualification professionnelle pour parer au plus pressé. Sacrifice qu'elles paieront à vie: les bas salaires conditionnant les rentes AVS.

Les droits de l'épouse sont dérivés de ceux de son mari. Il a été question de la «mort sociale» des vieillardes, divorcées, au «bénéfice» d'une rente minimale.

«Pas étonnant que les vieilles dames pauvres peuplent les EMS: elles n'ont pas d'argent pour s'offrir les soins à domicile.» Ce qui revient globalement plus cher à la collectivité.

Requalifier chômeuses et chômeurs

Malgré le boom économique, le chômage n'a pas été éradiqué. En 1988, à Lausanne, 500 chômeurs «de longue durée» (parfois jusqu'à douze ans) étaient dénombrés. Sans parler du «chômage masqué» par le travail intérimaire, sans avenir, qu'acceptent les personnes aux abois. Sans compter les chômeuses qui «disparaissent» des statistiques pour cause de travail «au noir».

Pour ces hommes et ces femmes condamnés à la précarité, G. Corajoud souhaite des formations «requalifiantes» et non des stages de un, deux, trois mois qui ne donneront accès qu'à un emploi précaire.

L'oratrice a souligné la vulnérabilité du sexe fort lors de licenciements ou de rupture familiale. Les hommes dépriment, se laissent aller à boire, perdent leur dignité, s'enlisent dans l'irréparable. Et ne survivent que grâce à l'aide sociale. A noter que beaucoup de ces cas concernent des hommes suisses, de 35 à 54 ans, titulaires d'un CFC. Ils devraient être soutenus intensément pour une véritable réinsertion professionnelle.

Discours officiels et réalité

En paroles, l'heure est à l'ouverture, rappelle P. Gilliand. Dans les faits, on tergiverse, et la parcimonie est de mise. **Il suffirait cependant d'augmenter la participation du contribuable de 0,4% —soit 1 milliard de francs —pour sortir de la précarité le quart des Suisses parmi les plus pauvres.**

Pourtant, Blaise Buhler, chef du Service de la prévoyance sociale, conscient de la pauvreté montante dans le canton de Vaud, annonce diverses mesures:

— l'amélioration des possibilités de recouvrement des pensions alimentaires;

— la réintroduction de l'aide individuelle en matière de logement;

— une prise en considération des problèmes des familles monoparentales.

LA PAUVRETÉ AU FÉMININ

Agir concrètement

Informer, informer, souhaite l'assemblée en conclusion. Informer la population de ses droits. A l'aide sociale, par exemple. Oser la demander plutôt que de mettre le doigt dans l'engrenage du petit crédit.

Un bureau d'information est d'ailleurs prévu, officiel ou privé.

Réalisable: que les services sociaux aillent au-devant des familles en difficulté, au vu de leur déclaration fiscale, avant qu'elles ne sombrent. Faire en sorte que l'autorité soit plus souple lorsque ces familles commencent à faire surface vis-à-vis du remboursement de l'aide sociale.

Pousser la formation, des filles surtout, qui restent cantonnées dans des professions «féminines»: vente, bureau, mode.

Lutter, lutter maintenant, pour que la 10e révision de l'AVS actuellement en cours améliore la condition faite aux femmes. «Rouspéter, rouspéter, rouspéter maintenant», les adjure Pierre Gilliand. Dommage que les intéressées soient sous-représentées dans les commissions où l'on décide pour elles.

S'engager: l'entreprise n'est pas austère. La 57e Journée vaudoise des femmes l'a démontré: le travail sérieux peut aller de pair avec la convivialité.

Renée Hermenjat

L'Entraide familiale **Nov. 90**

Et Pierre Gilliand d'ajouter:

La politique familiale suisse est le parent pauvre des politiques sociales. Le vieillissement de la population est dû à la baisse de la fécondité. Il faut donc élever la fécondité pour lutter contre le vieillissement. Les enfants sont un investissement pour le futur, nos prochains producteurs et pourvoyeurs, et ce sont les femmes qui les élèvent, mais la mère de famille va en être pénalisée jusque dans sa vieillesse, car il y a une énorme disparité dans les rentes: les hommes seuls reçoivent beaucoup plus que les femmes seules. Pour s'adapter aux conditions de vie actuelles, UNE REVISION FONDAMENTALE DU STATUT DE LA FEMME DANS LA LEGISLATION S'IMPOSE, avec des femmes dans les commissions. Sinon, voyez le rapport sur la 10e révision AVS pauvre à pleurer.

****

****

Un service d'écrivaine publique est mis sur pied par le CLAF, à la Maison de la Femme, le jeudi de 15h à 19h, ou sur rendez-vous au No 200 404

****

BISOUS

Youpie!!!
Enfin les Appenzelloises
arborent un grand sourire...
Le Tribunal fédéral a donné raison à leurs
revendications et nos concitoyennes pourront
lever la main
pour manifester leur choix en matière
communale et cantonale.
VIVE LA PROCHAINE LANDSGEMEINDE
du 28 avril !

FRIBOURG: Décision historique chez les Landwehriens.
Le célèbre et réputé corps de musique a,
pour la première fois, invité les épouses et
fiancées à célébrer la fête des Rois.
Tout arrive.

Réjouissons-nous également
de la nomination, dans le cadre de la
Radio-TV, d'une déléguée nationale de la SSR
aux questions féminines,
Eva-Maria ZBINDEN
et de
l'élection à l'Académie française
après Marguerite Yourcenar en 1980 et
Jacqueline Romilly en 1988, de
Hélène Carrère d'Encausse.

Fessée

au **Conseil d'Etat tessinois**
qui a refusé à ses administrées
un bureau de la condition féminine.
Gageons qu'elles s'en souviendront
aux prochaines élections !

Les dictionnaires informatisés, c'est sympa !
Mais pourquoi refusent-ils certains substantifs au féminin,
tels oratrice, députée, lauréate, et beaucoup d'autres ?

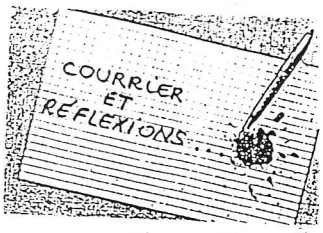

 Lettre du 16.12.90 de notre collègue Madeleine Mauron à M. Edgar Schneider, journaliste, relative à ses articles parus dans Le Matin dimanche, rubrique Têtes d'affiches les 25.11. et 9.12.90.

Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous faire part de mes réactions à la lecture de vos récents textes intitulés: Wolfgang et les femmes, et Ces nanas dans le vent.

Dans le premier, vous écrivez: Oui, Wolfgang, je t'écouterai jusqu'à mon dernier soupir. Un peu aussi pour notre commune passion des femmes.

Oui, j'en suis certain, Mozart était un homme à femmes. Il s'en est régalé tout autant qu'il en a souffert, puisque cette salope d'Aloysia lui a fait découvrir les premières larmes de l'amour trahi...

Commentaires de la lectrice: 1. Ces deux gaillards m'ont bien l'air de faire une confusion entre les femmes et le chocolat.
2. Peu de femmes semblent trouver grâce à vos yeux, car la jeune Aloysia, coquette et légère (pas davantage pourtant que Wolfgang) n'y coupe pas de l'insulte éculée.
Quant aux militantes féministes du deuxième article, bonjour les vieux clichés.

Ce qui me paraît intéressant, dans le cas de ces deux femmes qui ont choisi de faire leur vie «comme des hommes», c'est qu'à la différence de la plupart des militantes féministes elles sont féminines jusqu'au bout des griffes.

(Florence Artaud
(et
(Margaret Thatcher

Il suffit pourtant d'ouvrir les yeux pour s'apercevoir que les nouvelles féministes des années 90 sont arrivées. Belles, intelligentes, séduisantes, vivantes, elles refusent simplement de se laisser réduire ou enfermer dans des limites qui ne leur conviennent pas et apprécient les hommes qui font l'effort de remettre en cause les idées reçues.

(Et, accompagnant cette lettre, une photo entre autres de nos déléguées aux Bureaux de l'égalité en Suisse, que nous nous faisons un plaisir de reproduire ici, étant très mal sortie dans notre numéro précédent.)

Françoise PASCHE 1991

Confédération

Claudia KAUFMANN depuis 1988

Mariette BOTTINELLI Bureau du personnel 1981

Bâle

Inge FEHLBAUM depuis 1989

M.-Thérès KUHN-SCHLEINIGER

Genève

Marianne FRISCHKNECHT depuis 1987

Lausanne

Diem-HUYEN DENTAN 19

Jura

Marie-Josèphe LACHAT 1979

Saint-Gall

Maria SCHWARZ-TURLER 1989

Zurich

Christa KOEPPEL depuis 1990

Annelise BURGER 1987

Winterthour

Anne-Françoise ZUBER 1989

Berne

Marie-Louise BARBEN-HAENI depuis 1990

Pas facile à obtenir, mais un DROIT quand même ...

Depuis la loi de 1963, adoptée à une belle unanimité à cause du manque crucial de cadres dans l'économie, "la Confédération peut accorder aux cantons des subventions pour leurs dépenses en faveur de bourses d'études et d'autres aides financières à l'instruction ..."Et c'est bien ce qui, fédéralisme oblige, ne fera monter ni les enchères ni les bourses, sans parler des inégalités.

En 1986, la Conférence des directeurs des Départements d'instruction publique émit des recommandations aux Offices cantonaux en matière de bourses selon lesquelles il faut garantir une bourse couvrant les frais d'entretien et de formation dans la mesure où les frais dépassent la contribution personnelle supportable et celle des parents. L'évaluation des coûts de formation et d'études est appréciée différemment selon les cantons, en accord avec la loi de 1963.
"Ces recommandations sont régulièrement réadaptées et réunies en un **MANUEL** que vous pouvez obtenir à mon office" nous signale M. Burnat, directeur du Service des bourses du canton lors de notre soirée d'automne. Les responsables des offices cantonaux pour les bourses d'études et de formation se réunissent régulièrement depuis 20 ans ; cette activité pourrait aussi intéresser une femme.

Une association d'étudiants, l'UNES, proposa que ce soit la Confédération qui décide, les cantons ayant le rôle de distribuer la "manne". Actuellement la Confédération ne s'occupe que de la rétrocession en faveur des cantons, 43 % pour le nôtre. Mais alors, **il faut trouver un/e parlementaire qui propose la révision de cet article 27quater**.

Nous apprenons de M. BURNAT que "toutes les bourses sont délivrées à fonds perdus. 6 ménages vaudois sur 10 gagnent moins de 3000.-/l'an. 2500 demandes sur 4000 ont reçu une réponse positive après un examen minutieux" selon un barême compliqué. . "Il n'y a pas de statistiques femme/homme, mais les premières sont plus nombreuses dans les universités et les professions paramédicales."
Son office a versé ..4.750.000.-- en 1971, 8.708.000 francs en 1982,
13 mio en 1990 et distribuera 16 mio en 1991.

La progression est évidente. mais notre canton ne figure de loin pas en tête de liste des cantons romands; M. CRUCHAUD, ancien municipal, notre autre invité estime qu'il y a encore beaucoup à améliorer.

Les deux orateurs soulignent le **DROIT à LA DEMANDE pour chacun/e:" Ne déconseillez à personne de faire une demande; il n'y a pas de limite d'âge** et le premier formulaire est envoyé rapidement" sur demande au téléphone nos **316 33 70 ou 316 33 80,avec le manuel.**

Les élèves obtiennent des renseignements auprès de leur secrétariat scolaire. Un mauvais carnet ne signifie pas une exclusion. Ce sont les gymnases qui font la demande.
Les éventuelles bourses communales seront déduites de la bourse cantonale. Les Vaudois-es susceptibles de devenir boursiers-ères ne le seront qu'à l'intérieur de leurs institutions scolaires ou dans les cantons offrant une formation inexistante chez nous.

Formation à l'extérieur de son canton
On peut s'adresser sans autres au Fonds d'aide à la famille, à des fondations et associations privées telles que Pro Juventute, Pestalozzi etc., aux services sociaux des Hautes Ecoles. On peut aussi contracter un prêt d'honneur ou sans intérêt, remboursable mensuellement dès les premiers mois de salaire plein, ce qui est parfois assez lourd.

Chaque demande est examinée avec minutie selon un barême compliqué et ces.
Critères : revenu et fortune personels et ceux des parents
enfants à charge
nombre de soeurs/frères en apprentissage/en études
frais d'écolage, de logement et de pension
durée de résidence dans le canton où l'on travaille

Certains services cantonaux semblent vivre dans un monde différent de celui des demandeurs. Ceux-ci avec 30 à 40 heures de cours, peut-être mariés, eventuellement avec 1 ou 2 enfants n'arrivent pas à vivre avec les bourses octroyées de fr.6'000.--, 10'000.-- ou 17'000.-- par an. Espérons que ces chiffres de 1988/9 auront été adaptés au coût de vie de 1991.

Il semble qu' une certaine partie de ce qu'il est convenu d'appeler la classe moyenne soit défavorisée dans les attributions de bourses. Car d'un côté elle ne peut bénéficier d'appartement en HLM, et de l'autre ce sont des milieux socio-culturels traditionnellement ouverts à l'enrichissement de l'esprit par les études. Celà serait un atout au-delà de 1992 aussi pour l'économie, car les pays limitrophes ont un pourcentage d'universitaires plus élevé que chez nous. **Alors,à quand le/la député-e pour proposer au Grand Conseil l'augmentation des plafonds pour les barêmes?**
NB

STAGES CLES POUR LE TRAVAIL

18/2 - 1/3 JE RETROUVE UN EMPLOI
4/3 - 28/3 TROUVER DU TRAVAIL A 50 ANS
15/4 - 31/5 FORMATION A LA REPRISE D'EMPLOI

ADULTES ET LIBÉRÉES

Si certaines femmes parvenues à un poste élevé se sentent flattées et valorisées d'être nommées et accommodées au masculin dans l'exercice de leur fonction, d'autres personnalités féminines préfèrent s'assumer au féminin, considérant qu'une telle pantalonnade sonne faux à leurs oreilles.

Nombre de lectrices et lecteurs partagent cette opinion et rongent leur frein face à ces mutilations grammaticales dans les médias. La lecture d'une enquête de 4 pages sur Madame le Syndic dans Femina du 6.1.91 leur a été particulièrement éprouvante. D'ailleurs, sachant le terrain glissant, les syndiques en question ont déclaré: "On peut bien nous appeler comme on veut."

Saluons ici le courage d'Yvette JAGGI, syndique de Lausanne, assez pragmatique pour choisir la cohérence et simplement féminiser son titre.

Et relevons à ce propos les sages paroles de l'éminent Jean d'ORMESSON (dans Figaro Magazine du 8.1.91):
"L'Académie ne doit pas précéder l'usage mais le suivre. C'est la liberté qui impose la langue et l'orthographe. Elles ne relèvent pas d'un gouvernement, d'un président, d'un ministère, d'une bureaucratie."

En date du 13.1.1991, nous avons la surprise de lire dans Le Matin:

" AVA, C'EST UN MONSIEUR " *)

le plus joli compliment qui lui ait été fait, paraît-il. Savamment exploitée, doutant de son talent, sincère et modeste, désintéressée, loyale, impulsive, rebelle, drôle, pleine de contradictions, timide, turbulente et généreuse, Ava ne cache pas son amertume ni sa rage contre une forme d'esclavage de la MGM qu'elle a dû subir pendant sa fabuleuse carrière. Vous voyez que

"AVA, C'ETAIT UNE GRANDE DAME".

Pourquoi croit-on encore valoriser une femme en la définissant au masculin ?

Par jeu, retournons la situation pour mettre en évidence l'inconfort ressenti lorsqu'on est, ne serait-ce que sur le papier, travesti-e contre notre gré comme le démontre la coquille ci-après au sujet d'Yves Montand: *Pas de retraite pour la Papet.*

N'est-ce pas une question de dignité, pour les unes comme pour les autres?

*) Réf. aux Mémoires d'Ava Gardner, Ed. Presses de la Renaissance.

CENTRE DE LIAISON DES
ASSOCIATIONS FÉMININES VAUDOISES (CLAF-VD)

PROGRAMME 1991

COURS AUTO-DÉFENSE

Quel que soit votre âge, vous avez envie de courir le monde, de sortir à toute heure et en tout lieu.

Trois séries de cours : - **du 19 avril au 7 juin**

Le vendredi de 12 h 15 à 13 h 30 - **du 6 septembre au 1 novembre**

et, pour avancé-es, les MERCREDIS à la même heure du 30 avril au 19 juin.

8 leçons données par des ceintures noires de karaté.

à la

Maison de la Femme (2e étage)

Av. Eglantine 6, 1006 Lausanne

Combien? Fr. 120.- par participant-e

à régler avant le début du cours

au CCP 10-4972-1, CLAF-VAUD Lausanne

Inscription: 10 jours avant le début du cours au plus tard au secrétariat du CLAF

Av. Eglantine 6, 1006 Lausanne

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez appeler le 20 04 04 les lundis, mercredis et vendredis de 14 à 18 heures.

Nul doute qu'après ce cours,
vous serez en mesure de mettre en fuite vos agresseurs,
ainsi que l'a raconté un élève
tout fier de son exploit.

Mais au fait, POURQUOI LES HOMMES BATTENT-ILS LEUR FEMME ?

"C'est mon silence qui incitait mon mari à me frapper", déclare une intervenante dans l'émission Les Dossiers de l'écran du 22.1.91.

Pour le responsable de l'Association française des hommes violents :

"Les hommes battent leur femme parce qu'ils la considèrent comme leur propriété et lui refusent le droit à l'autonomie.
Chez nous, ils apprennent à s'extérioriser, à parler de ce qu'ils ressentent et pour eux, c'est une révélation et un soulagement."
Ouf !

****

PRESENTATION DE L'INITIATIVE AU TELEJOURNAL DU 24 JANVIER:

1er acte : une excellente présentation, rapide et claire faite par la journaliste de la télévision qui avait assisté à la conférence de presse (en voix off, sur fond de Conseil national)

2ème acte : 5 secondes sur la conférence de presse (où l'on a juste le temps de reconnaître quelques initiantes) et 15 secondes d'interview d'une de celles-ci (où l'on n'a gardé que la phrase concernant le fait que le corps électoral se compose de plus 50% de femmes qui ne se sentent pas représentées par 13,5% d'élues!)

3ème acte : on interroge 4 messieurs qui ont le temps de dire leurs réticences à l'égard de cette initiative :

A : «Les femmes sont aussi fortes que les hommes; imposer un système électoral rigide, c'est en quelque sorte les déclasser, c'est reconnaître qu'elles ne sont pas de même qualité. Par ailleurs, je suis très réservé à l'égard du système des quotas. »

B : «Il est faux de vouloir persuader par la force pour faire élire des femmes; le risque, c'est de créer des catégories; ce serait comme aux Etats-Unis, où l'on a considéré les femmes et les Noirs comme des catégories. »

C : «Il est vrai que les femmes ne sont pas assez nombreuses au Parlement, mais ce n'est pas un problème de sexe, c'est un problème de représentativité et de compétences; si une femme est compétente elle doit passer indépendamment de tout quota qui me paraît un peu sexiste!»

D : «J'aimerais bien qu'il y ait 100 femmes au CN, mais j'ai une réticence sur le système des quotas; et puis, le problème, c'est de trouver les femmes qui veulent bien se présenter sur les listes.»

4ème acte *(qui n'a pas été joué à la télévision mais que la Gazette de l'ADF-Lausanne nous permet de présenter)*: **Les initiantes répondent** :

- Implicitement, on met en doute les compétences, les qualités des femmes, comme si tous les hommes élus de la Terre étaient du premier au dernier tous compétents et remarquables!
- Dès qu'il est question de chiffres (50%/50%), on pense quotas! Or CN2000 ne propose pas des quotas, mais l'égalité. Il s'agit d'un nouveau système électoral, d'une adaptation de la Représentation proportionnelle votée en 1919, déjà aménagée à plusieurs reprises. Pourquoi ne pourrait-elle pas l'être une fois de plus, en tenant compte de la nouvelle donnée politique : depuis 20 ans, la moitié des votants sont des femmes.
- Les partis parlent toujours de la peine qu'ils ont à trouver des candidates. Or, en 1987, il y en avait 679, dont une trentaine seulement ont été élues. Certains partis nous ont déjà habituées à présenter des listes équilibrées, se faisant un point d'honneur d'avoir autant de femmes que d'hommes.

... Et puis c'est l'année de l'utopie, des remises en question, de la réflexion sur notre démocratie. CN2000 aidera à mener cette réflexion.

A vos agendas !

Trois dates officielles à retenir :

15 MAI : Assemblée générale de l'ADF-Lausanne

25 MAI : Assemblée des déléguées de l'ADF-Suisse à Neuchâtel

8 JUIN : Assemblée des déléguées de l'ADF-Vaud au Château d'Aigle

...et le 8 mars 1991

"FETE AVEC ELLES" à LAUSANNE

Table ronde en l'honneur de la Journée de la Femme,

INVITEES : Gabrielle NANCHEN
"Huit d'entre elles"
et beaucoup d'autres...

Plus d'informations ? Lisez le dépliant annexé !

COMMISSION CRECHES

Lors de l'assemblée générale cantonale de l'ADF du 16 juin dernier, une commission d'étude pour les crèches et garderies a été constituée à la suite du constat des importantes carences en ce domaine dans notre canton, comme pratiquement dans toute la Suisse. Cette commission s'est réunie régulièrement et a poursuivi son travail en vue d'élaborer ses conclusions.

Pour commencer son action, l'ADF a présenté une pétition aux autorités cantonales demandant au Conseil d'Etat de bien vouloir réaliser concrètement ce qu'il propose dans le rapport INSERTION/REINSERTION DES FEMMES DANS LE MONDE DU TRAVAIL adressé à M. Jacques MARTIN.

Nous vous signalons que deux motions relatives à une politique cantonale de la petite enfance ont été déposées au Grand Conseil. Vous avez pu lire dans la presse le sort que les député-es leur ont réservé.

Les travaux se poursuivent et vous pourrez entendre le rapport de la commission crèches lors de notre prochaine assemblée cantonale.

****

Responsable de la Gazette : le comité ADF Lausanne

Association pour les Droits de la Femme

C.P. 112 1001 Lausanne Ccp 10-3865 2